Image not found or type unknown

Probléme avec mutuelle prévoyance

Par **titigrosminet**, le **27/06/2009** à **00:02**

Bonjour,
embauché le 25/10/08 je suis en arrêt depuis le 25/10/08. L'employeur à omis d'envoyé mon adhésion auprès de la mutuelle d'entreprise et à été envoyé après le 25/10.la mutuelle refuse de compléter mon salaire (arrêt> adhésion).Cependant les cotisations lui sont versées depuis mon embauche.

Merci

Par **Visiteur**, le **27/06/2009** à **08:19**

bonjour,

il faudrait voir les conditions de maintien de salaire de la mutuelle.

il y a peut être une ancienneté à avoir, un délai de carence .....etc.....

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés